



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/41/983  
S/18762  
26 mars 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Point 43 de l'ordre du jour  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 26 mars 1987, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les nouvelles violations de l'espace aérien de la République de Chypre perpétrées le 26 mars 1987 par l'armée de l'air turque. Vous trouverez ci-après le détail des faits.

De 9 h 45 à 10 heures, deux chasseurs F-4 de l'armée de l'air turque volant en formation ont pénétré illégalement l'espace aérien de la République de Chypre par le secteur occupé proche de Ayios Yeoryos et ont survolé Skylloura, Montemenos, Myrtou, Ayios Ermolaos, Kato Dhikomo, Kionelli et Karavas.

De 10 h 32 à 11 h 6, deux chasseurs de l'armée de l'air turque ont pénétré illégalement l'espace aérien de la République de Chypre par le secteur proche du cap Andreas et ont longé la zone côtière septentrionale jusqu'au village occupé de Lapithos.

De 11 h 16 à 11 h 30, trois chasseurs de l'armée de l'air turque volant en formation ont pénétré illégalement l'espace aérien de la République de Chypre par le secteur de Kyrenia et ont survolé les villages occupés de Kythrea, Kantara et Ayios Amvrosios.

Au nom de mon Gouvernement, je tiens à protester énergiquement contre ces actes agressifs et provocateurs de la Turquie, qui interviennent une fois de plus au milieu d'une phase très délicate du problème de Chypre.

A/41/983  
S/18762  
Français  
Page 2

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la quarante et unième session de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Chypre  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Constantine MOUSHOUTAS

-----

